

Strasbourg, 25 juillet 2018

CAHROM (2018)11

15^e RÉUNION DU COMITÉ AD HOC D'EXPERTS SUR LES QUESTIONS RELATIVES AUX ROMS ET AUX GENS DU VOYAGE¹ (CAHROM) Athènes, Grèce, 22-25 mai 2018

Rapport abrégé pour le GR-SOC du 11 septembre 2018

Introduction

Le Comité ad hoc d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (CAHROM) a tenu sa 15^e réunion plénière à Athènes (Grèce), du 22 au 25 mai 2018. LA réunion a été présidée par Mme Tatjana Anđelić (Monténégro), et par M. Ján Hero (République slovaque), Vice-Président. Les 36 États membres présents étaient représentés par 19 femmes et 17 hommes soit 52,8 % et 47,2% respectivement. L'ordre du jour figure à l'Annexe I du présent rapport. La liste des participants et le rapport complet de la réunion sont disponibles auprès du secrétariat.

Points pour information pour le Comité des Ministres

Le CAHROM,

Echanges avec les autorités et la société civile grecques

1) après les observations liminaires présentées par Mme Theano Fotiou, ministre déléguée à la Solidarité sociale et Mme Katerina Giantsiou, Secrétaire spéciale pour l'inclusion des Roms, ministère grec du Travail, de la Sécurité sociale et de la Solidarité sociale, **tient un échange de vues** avec divers représentants des autorités grecques, des pouvoirs régionaux et locaux et de la société civile rom de Grèce sur les priorités du Plan stratégique national pour l'inclusion des Roms, telles que le dispositif de revenu de solidarité sociale, la gratuité des soins de santé et le service de repas chauds dans les écoles maternelles, la lutte contre la pauvreté et l'abandon scolaire, la création de 240 centres communautaires, les projets de logements et d'infrastructures, et la

¹Les termes « Roms et Gens du voyage » utilisés au Conseil de l'Europe englobent la grande diversité des groupes concernés par les travaux du Conseil de l'Europe dans ce domaine : d'une part, a) les Roms, les Sintés/Manouches, les Calés/Gitans, les Kaalés, les Romanichels, les Béash/Rudars ; b) les Égyptiens des Balkans (Égyptiens et Ashkali) ; c) les branches orientales (Doms, Loms et Abdal) ; d'autre part, les groupes tels que les Travellers, les Yéniches et les personnes que l'on désigne par le terme administratif de « Gens du voyage » ainsi que celles qui s'auto-identifient comme Tsiganes. Le présent document est une note explicative et non une définition des Roms et / ou des Gens du voyage.

cartographie et la classification de 375 campements roms ; **prend note** des activités de coordination et de suivi assurées le Secrétariat spécial pour l'inclusion des Roms, des travaux menés par les centres communautaires, ceux de la Secrétaire générale chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la Secrétaire générale chargée des droits de l'homme, de la Secrétaire spéciale chargée des questions liées à la citoyenneté et du Médiateur grec pour l'égalité de traitement ;

2) **visite** le 25 mai 2018 la commune de Megara, son centre communautaire et le campement rom de Vlychos, qui se situe dans le district régional de l'Attique de l'Ouest et **rencontre** le maire, l'adjointe au maire, l'équipe technique chargée des projets de logements et d'infrastructures en cours et des représentants de la communauté rom locale ; **entend** une présentation sur le nouveau cadre institutionnel sur la réinstallation temporaire en Grèce, qui prévoit le développement de complexes immobiliers, conformément aux principes relatifs au logement social, et l'amélioration des conditions environnementales et d'hygiène en tant qu'étape préliminaire à l'inclusion des Roms vivant dans des conditions inacceptables ;

3) **se félicite** des évolutions positives actuellement observées en Grèce dans les domaines politique et législatif, ainsi que dans les projets mis en œuvre, et **prend note** du fait que la société civile rom soutient globalement ces évolutions ;

4) **prend note**, après une présentation de la représentante de l'Union centrale des communes de Grèce (KEDE) et du porte-parole du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux de Conseil de l'Europe, de la mise en place d'un réseau rom intercommunal regroupant 24 villes grecques, qui sera un interlocuteur national pour l'Alliance européenne des villes et des régions pour l'inclusion des Roms et des Gens du voyage ; **prend note** du fait que, le 12 avril 2018, 16 de ces villes ont signé la Déclaration contre l'antitsiganisme, plus de 100 signatures ayant déjà été recueillies au total à ce jour ;

Récents développements s aux niveaux national et international

5) **prend note** de la situation financière actuelle du Conseil de l'Europe et l'impact potentiel sur les travaux du CAHROM ;

6) **prend note** des évolutions concernant l'Institut européen des arts et de la culture roms (IEACR), y compris la décision du Comité des Ministres de mener une évaluation des travaux de l'Institut en 2018 ; **soutient** la demande concernant le renforcement de l'action de l'IEACR dans les Balkans occidentaux ; **décide** d'inviter la Directrice exécutive de l'IEACR à sa prochaine réunion pour un échange de vues ;

7) **prend note** des évolutions récentes présentées par l'Agence des droits fondamentaux (FRA), le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et la Commission européenne (DG NEAR) ; **prend acte** du fait que la prochaine Plateforme de l'Union européenne pour l'intégration des Roms, qui se tiendra à Bruxelles les 8 et 9 octobre 2018, se concentrera sur les inégalités en matière de logement et de santé, et que le lancement de la 2^e phase du programme conjoint CdE/CE sur « L'accès des femmes roms à la justice » (JUSTROM2) vient d'avoir lieu à Athènes (Grèce), le 22 mai 2018 ;

8) **entend** une présentation des représentants du Conseil consultatif sur la jeunesse et du rapporteur du Conseil mixte sur la jeunesse sur les questions roms ; **prend note** de la demande du rapporteur sur les questions roms du Conseil mixte sur la jeunesse adressée aux États membres de l'UE de mettre davantage l'accent sur les minorités nationales au niveau de l'Union européenne, rappelant la pertinence d'une Initiative citoyenne européenne (« *Minority SafePack Initiative* ») pour assurer un meilleur avenir aux minorités nationales et aux langues minoritaires d'Europe ;

- 9) **prend note** de la nouvelle Instruction du Gouvernement français visant à donner une nouvelle impulsion à la résorption des campements illicites et des bidonvilles, et de divers aspects innovants de la Stratégie nationale révisée de la Slovénie pour l'intégration des Roms concernant les domaines de l'éducation, du logement, de l'intégration sociale et de l'emploi ; **prend note** des informations écrites soumises par la Norvège et la Fédération de Russie au sujet des dernières évolutions ;
- 10) **prend note** de faits nouveaux en République tchèque, à savoir l'achat, par le Gouvernement tchèque, de la ferme porcine à Lety ; **prend note** des initiatives mises en œuvre par l'OSCE-BIDDH pour l'enseignement du génocide des Roms et la sensibilisation à cette question, notamment par le biais de rapports, d'une page internet spécifique créée par le BIDDH et du site internet conjoint du CdE/BIDDH consacré au génocide des Roms et des Sintés ;
- 11) **entend** une présentation de Lord Bourne of Aberystwyth, sous-secrétaire d'État parlementaire chargé des cultes, ministère des Communautés, du gouvernement local et du Logement du Royaume-Uni, sur les inégalités dont sont victimes les communautés de Tsiganes, de Gens du voyage et de Roms en Angleterre ;
- 12) **entend** une présentation de M. Franz Salm-Reifferscheidt, Ambassadeur de l'Ordre Souverain de Malte chargé de la question des Roms sur des projets menés dans huit pays (Albanie, Autriche, Belgique, Croatie, Hongrie, République slovaque, Roumanie et Ukraine), notamment des installations sanitaires, des ambulances, des écoles maternelles, des cours particuliers, des services de conseils aux parents/mères, des stages/apprentissages, des écoles de musique, des clubs de football, des cours d'équitation, des colonies de vacances et des projets agricoles et industriels ; **prend note** de la volonté de l'Ordre de Malte de développer des projets analogues en Bulgarie, en République tchèque et en Slovénie ; **prend note** du souhait exprimé par la Présidente de l'Association grecque des femmes roms de voir l'Ordre de Malte commencer à mener des projets en Grèce également ;
- 13) **procède à un tour de table** avec les représentants de l'Autriche, de la Croatie, de l'Espagne, de la Finlande, de la Norvège, du Royaume-Uni et de la Suède, ainsi que de l'OSCE-BIDDH, au sujet de la question ouverte adressée par l'Allemagne aux autres membres du CAHROM, à savoir « *Quels États membres collectent des données spécifiques sur les crimes motivés par l'antitsiganisme ? Comment procèdent-ils, et que peuvent-ils dire de leur expérience en la matière ?* » ; **fixe** au 12 juin 2018 la date butoir pour soumettre des informations écrites au secrétariat, qui seront ensuite transmises à la membre allemande du CAHROM ;
- 14) **prend note** de la cartographie et de la classification des quartiers et campements roms dans plusieurs États membres, et qu'une version limitée de cette cartographie existe dans d'autres (voir le rapport de réunion complet) ; **décide** de maintenir ce point à l'ordre du jour de sa prochaine réunion et de mettre l'accent sur le suivi et les résultats de la cartographie sociale ;
- 15) **entend** une présentation de Mme Irene Pfsidou, du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP), sur les initiatives mises en œuvre à la suite de la 4^e réunion du Dialogue du Conseil de l'Europe avec la société civile des Roms et Gens du voyage, qui était consacrée à « La transition de l'éducation à l'emploi » (Strasbourg, septembre 2017) ; **prend note** du fait que les membres du CAHROM pourraient transmettre des questions ou faire part d'expériences par le biais de la plate-forme en ligne du CEDEFOP ; **note** que l'appel à soumettre des bonnes pratiques en matière de formation professionnelle sera bientôt lancé par l'intermédiaire du secrétariat du CAHROM ;
- 16) **prend note** du fait que dans le cadre de sa présidence du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, la Croatie accueillera un séminaire international intitulé « *La transition de l'éducation à*

l'emploi pour les jeunes roms » dans l'archipel de Brioni les 25 et 26 septembre 2018. Cet événement sera l'occasion de donner de nouvelles suites à la 4^e réunion du Dialogue du Conseil de l'Europe avec la société civile des Roms et des Gens du voyage, ainsi qu'à la 11^e réunion de la Plateforme pour l'Inclusion des Roms de l'UE de novembre 2017 ; **invite** les membres et observateurs du CAHROM à indiquer au secrétariat d'ici à la fin du mois de juin 2018 s'ils souhaitent prendre part au séminaire ;

17) **tient un échange de vues** avec Mme Béatrice Fresko-Rolfo, rapporteure de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, sur le rapport concernant « Les mariages forcés en Europe » qu'elle prépare actuellement, ainsi qu'avec la Secrétaire spéciale pour l'inclusion des Roms au sein du ministère grec du Travail, de la Sécurité sociale et de la Solidarité sociale, et un représentant du Département de la protection sociale et de la lutte contre la discrimination multiple, qui relève du Secrétariat général sur l'Égalité de genre du ministère grec de l'Intérieur, au sujet de la situation relative aux mariages d'enfants/forcés en Grèce ; **prend note** de la proposition de l'Albanie de poursuivre la réflexion sur une méthodologie qui pourrait aider les États membres à s'attaquer à la question des mariages d'enfants et des mariages forcés, en particulier au sein des communautés de Roms et de Gens du voyage ; **approuve** la proposition de l'Albanie selon laquelle le Conseil de l'Europe/CAHROM pourraient élaborer des lignes directrices ou lancer une vaste campagne sur les mariages d'enfants/précoces et les mariages forcés ;

18) **prend note** des conclusions, des recommandations et des initiatives mises en œuvre pour faire suite à la 6^e Conférence internationale des femmes roms sur « Les femmes et la représentation politique : le cas des femmes issues des communautés roms et des Gens du voyage » (Strasbourg, 6-7 novembre 2017) présentées par la rapporteure du CAHROM sur l'égalité entre les sexes ; **prend note** du message délivré par le porte-parole du Congrès sur les questions relatives aux Roms et Gens du voyage, qui encourage les communes à mettre en place des structures pour la participation politique, telles que les réseaux nationaux pour l'action en faveur des Roms établis en Grèce et en Ukraine, et souligne qu'il est important que les partis politiques prennent des mesures pour encourager les femmes issues des communautés roms et de Gens du voyage, en particulier, à s'engager en politique ;

19) **entend** une présentation du secrétariat sur les objectifs de la 5^e réunion du Dialogue du Conseil de l'Europe avec la société civile des Roms et des Gens du voyage, intitulée « La participation politique des Roms et des Gens du voyage en tant qu'électeurs et que candidats », qui se tiendra à Strasbourg les 20 et 21 juin 2018 ;

Programme et méthodes de travail

20) **prenant note** du fait que la proposition de mandat 2018-2019 pour le CAHROM prévoit, dans la partie « Tâches spécifiques », la préparation par le CAHROM d'une recommandation du Comité des Ministres sur l'intégration de l'enseignement de l'histoire des Roms, y compris de l'Holocauste des Roms, dans les manuels et les programmes scolaires ; **considère** que le rapport thématique du CAHROM sur ce thème, ainsi que d'autres textes et matériels pertinents mis au point par le Conseil de l'Europe, l'OSCE-BIDDH et l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (AIMH), pourraient servir de base à l'élaboration d'un avant-projet de recommandation ; **décide** de créer un groupe de travail qui serait composé de cinq membres du CAHROM (les représentants de l'Allemagne, de l'Arménie, de la Finlande, de la République slovaque, en sa qualité de Vice-Président, et de la Suisse) et d'un consultant ; **décide** d'inviter Mme Mirjam Karoly, ancienne conseillère en chef pour les politiques communautaires à l'OSCE-BIDDH/CPRSI, désormais membre du Comité sur le génocide des Roms de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (AIMH), à assurer la fonction de consultante, et **invite** l'OSCE-BIDDH et les autres observateurs internationaux intéressés à contribuer au processus de rédaction ;

21) **charge** le secrétariat de transmettre, avant le 12 juin 2018, les Lignes directrices actualisées pour les rapporteurs du CAHROM (document CAHROM (2018)3) à tous les membres du Comité pour approbation écrite ;

Rapports thématiques

22) **examine et approuve** le rapport thématique du CAHROM sur l'enseignement de l'histoire des Roms, y compris l'Holocauste des Roms, dans les manuels et les programmes scolaires, établi à la suite de la visite ayant eu lieu à Košice (République slovaque), du 7 au 9 novembre 2017 (document CAHROM(2017)32), le rapport sur la visite d'études à l'Unité des mariages forcés du Royaume-Uni portant sur les mariages d'enfants et/ou forcés au sein des communautés roms et de Gens du voyage, conduite à Londres les 7 et 8 décembre 2017 (document CAHROM (2017)33), ainsi que les conclusions du rapport thématique sur l'accès des Roms et des Gens du voyage à la justice, et plus particulièrement des femmes issues de ces communautés, établi à la suite de la visite organisée à Helsinki (Finlande) du 21 au 23 mars 2018 (document CAHROM (2018)5);

23) **examine les suites données** au rapport thématique sur la prise en considération de la traite des êtres humains au sein des communautés roms et sur la lutte contre ce phénomène, et en particulier sur la prostitution et les enfants des rues (document CAHROM (2015)7), établi à la suite de la visite ayant eu lieu à Tirana (Albanie) en mars 2015, ainsi que les suites données au rapport thématique sur la promotion de l'égalité des genres au sein des communautés roms, en particulier sur les mariages/unions d'enfants/précoces et/ou forcé(e)s (document CAHROM (2015)8), établi à la suite de la visite à Bucarest (Roumanie), qui s'est déroulée en avril 2015 ;

24) **décide** que la version finale du rapport sur la visite thématique en Finlande, axée sur l'accès à la justice, sera approuvée par procédure écrite et publiée sur le site public du CAHROM, dès qu'il aura été avalisé par les experts de ce groupe thématique, et que le rapport sur la prise en considération de la traite des êtres humains au sein des communautés roms et sur la lutte contre ce phénomène, et en particulier sur la prostitution et les enfants des rues, sera mis à jour par le biais d'une annexe exposant les dernières évolutions dans ces domaines, puis diffusé aux membres du CAHROM pour approbation écrite, en vue de sa publication sur le site internet du Comité ;

Visites thématiques

25) **prend note** d'un résumé oral sur la visite thématique relative au renforcement de la mise en œuvre effective de la scolarité obligatoire pour les enfants roms en tant que moyen le plus efficace pour améliorer la situation des communautés roms à moyen terme et à la valeur ajoutée d'assurer l'accès à des formations professionnelles pour la jeunesse rom, organisée à Chişinău et Vulcăneşti (République de Moldova), du 24 au 26 avril 2018 ;

26) **prend note** du fait qu'une visite thématique sur l'accès des Roms à l'emploi (qui mettra l'accent sur les femmes et les jeunes roms), aura lieu à Enschede et à Tilburg (Pays-Bas) du 12 au 14 juin 2018, avec la participation de l'Espagne, de la Finlande, de la Grèce, de « l'ex-République yougoslave de Macédoine », de la Pologne et de la République de Moldova, ainsi que de représentants du secteur Jeunesse, de l'équipe du projet ROMACT et de la Commission européenne (DG NEAR) ;

27) **prend note** du fait qu'une visite thématique sur les politiques d'intégration des Roms dans les pays à faible taux de population sera organisée à Rīga, à Jelgava et à Jūrmala (Lettonie) du 3 au 5 octobre 2018, avec la participation de l'Estonie, de la Finlande, de la Géorgie, de la Lituanie, de la Norvège et de la Slovénie, ainsi que du Centre européen pour les questions de minorités (ECMI) ;

28) **prend note** du fait qu'une visite thématique sur le règlement des questions de l'absence de documents d'identité et de l'apatridie est prévue à Tirana (Albanie) du 14 au 16 novembre 2018, avec la participation de la Bosnie-Herzégovine, de « l'ex-République yougoslave de Macédoine », de l'Italie, du Monténégro, de la Serbie et de l'Ukraine, ainsi que de représentants de l'ECMI et de la délégation de l'UE en Albanie ;

29) **prend note** du fait qu'une visite thématique sur le soutien gouvernemental à la promotion de l'art et de la culture roms et de la mémoire de l'Holocauste, et sur la coopération internationale à cet égard, aura lieu à Berlin (Allemagne) au début de l'année 2019 ; **charge** le Bureau du CAHROM de procéder à la sélection des pays partenaires parmi les États ayant manifesté leur intérêt (Autriche, Belgique, Lettonie, Norvège, République de Moldova, République slovaque, Royaume-Uni, Suède, Suisse et Ukraine), en donnant la priorité aux pays qui ont le moins participé aux visites thématiques jusqu'à présent, et en prenant en considération leur motivation et leur expérience sur les questions faisant l'objet de la visite ;

30) **prend note** du fait qu'une visite thématique sur la promotion de la/des culture(s) rom(s) et l'influence des traditions dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques en faveur des Roms, y compris la manière de traiter l'éventuelle opposition entre le droit coutumier et la législation nationale, sera organisée en Fédération de Russie en juin 2019, avec la participation de la Croatie, de « l'ex-République yougoslave de Macédoine », de la Lituanie, de la Pologne, de la République slovaque et de la Slovénie, ainsi que de l'ECMI ;

31) **prend note** de nouvelles propositions concernant les futures visites thématiques : « les expériences nationales concernant la cartographie sociale et/ou géographique des communautés roms et leur impact concret sur l'élaboration de politiques » (proposition de « l'ex-République yougoslave de Macédoine ») ; « les questions relatives à la santé, y compris la santé génésique, et les vaccinations » (proposition de la Finlande, soutenue par l'Espagne) ; « les migrants et les réfugiés roms » (proposition de la République de Moldova) ; « la manière d'encourager la représentation des communautés roms au sein des institutions gouvernementales » (proposition de la République de Moldova, soutenue par l'ECMI) ; et « l'autonomie des Roms et leur responsabilité de participer à la vie de la société, au même titre que tous les autres citoyens » (proposition des Pays-Bas) ;

Modalités pratiques pour les prochaines réunions

32) **décide** de tenir sa 16^e réunion plénière à Strasbourg du 16 au 19 octobre 2018 ;

33) **décide** des points à inscrire à l'ordre du jour de sa prochaine réunion (voir le rapport de réunion complet) ;

34) **remercie** les autorités françaises de leur proposition d'accueillir l'une des réunions plénières du CAHROM en 2019 à Toulouse, dans le cadre de la Présidence française du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe ;

35) **prend note** du projet de rapport transmis par le secrétariat et **décide** d'adopter le rapport final par procédure écrite avant le 6 juin 2018.

Annexe : Ordre du jour de la 15^e réunion du CAHROM, Athènes, Grèce, 22-25 mai 2018

Mardi 22 mai 2018

I. OUVERTURE DE LA 15^e RÉUNION DU CAHROM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1.1. Ouverture de la réunion du CAHROM et adoption de l'ordre du jour
- 1.2. Observations liminaires par les autorités hôtes

II. ÉCHANGE AVEC LES AUTORITÉS ET LA SOCIÉTÉ CIVILE GRECQUES

- 2.1 Échange avec le Gouvernement grec sur le Plan stratégique national pour l'inclusion des Roms
- 2.2 Échange avec la société civile rom de Grèce
- 2.3. Échange avec l'Union centrale des communes de Grèce

III. DERNIERS ÉVÉNEMENTS AUX NIVEAUX NATIONAL ET INTERNATIONAL ET QUESTIONS OUVERTES AUX MEMBRES ET OBSERVATEURS DU CAHROM

- 3.1 Derniers événements aux niveaux national et international
- 3.2 Questions ouvertes

Mercredi 23 mai 2018

IV. EXAMEN DE RAPPORTS THÉMATIQUES DU CAHROM (SÉANCES DE TRAVAIL PARALLÈLES)

V. COMMENTAIRES DES RAPPORTEURS SUR LES RÉSULTATS DES GROUPES DE TRAVAIL

VI. MÉTHODES DE TRAVAIL ET PROGRAMME D'ACTIVITÉS DU CAHROM

- 6.1 Établissement d'un groupe de rédaction du CAHROM chargé d'élaborer une proposition de recommandation du Comité des Ministres sur l'intégration de l'enseignement de l'histoire des Roms, y compris du génocide des Roms, dans les manuels et les programmes scolaires
- 6.2 Échange avec l'Ordre Souverain de Malte
- 6.3 Groupes et visites thématiques du CAHROM en 2018-2019
- 6.4 Lignes directrices révisées pour les rapporteurs du CAHROM

Jeudi 24 mai 2018

VII. APERÇU DE LA CARTOGRAPHIE GÉOGRAPHIQUE ET SOCIALE DES COMMUNAUTÉS ROMS ET DE GENS DU VOYAGE DANS LES ÉTATS MEMBRES

VIII. LES FEMMES, LES JEUNES ET LES ENFANTS ROMS

- 8.1. La transition de l'éducation à l'emploi
- 8.2 Les mariages d'enfants/précoces et forcés
- 8.3 La participation politique

IX. MODALITÉS PRATIQUES ET PROPOSITIONS POUR L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE RÉUNION PLÉNIÈRE

X. ADOPTION DE LA LISTE DES DÉCISIONS

Vendredi 25 mai 2018

VISITE DE TERRAIN DANS LA COMMUNE DE MEGARA ET AU CAMPMENT ROM DE VLYCHOS